



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

médecins

Question écrite n° 93885

Texte de la question

M. Laurent Furst appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les échanges et bonnes pratiques susceptibles d'être développées afin de permettre une meilleure connaissance réciproque de la médecine de ville et de l'hôpital. En particulier il souhaiterait savoir si le Gouvernement ne jugerait pas opportun d'autoriser d'une part les praticiens hospitaliers à effectuer des remplacements en médecine de ville et d'autre part d'incorporer un stage en médecine de ville dans le cursus des internes de médecine toutes spécialités confondues.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Furst](#)

Circonscription : Bas-Rhin (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 93885

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 mars 2016](#), page 1837

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)